

Décision

Générale

colonial

Décision n° 585 du 1er septembre 1941 :

n° 585

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date de publication
1 septembre 1941

Date du numéro
30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent de réserve Martin du bataillon de tirailleurs sénégalais n°1 est placé dans la position hors cadres pour compter du 1er septembre 1941 et mis à la même date à la disposition du commandant du cercle de Tadjourah. Le sergent Martin continuera à percevoir la gratification mensuelle qui lui était allouée à la Boucherie municipale.